



POUR AFFICHAGE

Madame, Monsieur,

En application de l'article 4 du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les conseils municipaux sont convoqués

le vendredi 5 juin 2026 à 18h00
dans la Salle des Séances de l'Hôtel de Ville
date impérative et définie par le décret précité

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral du 30 avril 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux à désigner ou à élire en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin.

Dans l'attente de pouvoir vous saluer de vive voix, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guebwiller, le 29 mai 2026

Le Maire :

Francis KLEITZ

